

Jean Jacques, 1757; Antoine Charles, 1759; Marie Angélique, le 13 décembre 1760; Jacques Paul, 1762; Marie Françoise, 1764; et enfin le 8 mars 1768 Charles Denis et Claude. (110)

Tanguay dit que Marie Angélique est morte et a été enterrée à Charlesbourg en 1761. (111) En effet dans le Régistre de cette paroisse on trouve l'acte mortuaire dont voici copie.

“Le 14 novembre mil sept cent soixante et un a été inhumée dans
“ le cimetière de cette paroisse par nous missionnaire de charles-
“ bourg angélique âgée de *dir* mois morte d'hier fille d'*antoine*
“ *nechaud* et d'*Angélique gay* sa femme paroisse de Québec. Ont
“ été présents à son inhumation Louis Jean Godon et Louis jaque
“ qui ont déclaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordon-
“ nance. ”

“ MORISSEAU. ” (112)

Nous ne savons pas pourquoi cette enfant a été enterrée à Charlesbourg. Malgré cela il y avait en 1770 au pensionnat des Dames Ursulines à Québec, “ une Angèle Dénéchaud fille de Jacques Dénéchaud, chirurgien, et d'Angèle Gastonguay. ” (113)

Charles Denis fut ordonné prêtre le 25 mai 1793. En 1795 il alla à St-Joseph de Deschambault dont il fut le curé pendant quarante-deux ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Le samedi, 8 avril 1837, il vint à l'Hôtel-Dieu, Québec, faire visite à son ami Mr Desjardins le chapelain; il dina avec lui et tomba malade presque aussitôt après. Malgré tout ce qu'on put faire il ne vécut que quatre jours et décéda mercredi le 12 avril. Ses paroissiens firent des démarches pour ramener au milieu d'eux la

110. Reg de Notre-Dame de Québec.

111. Tanguay : Dict. Gén. vol. III, p. 338.

112. Rég. de Charlesbourg près Québec.

113. Hist. des Ursulines de Québec, vol. III, p. 213.